



*Traduit et adapté par Hassidout.org*

Vendredi dernier, le cabinet royal d'Espagne a approuvé un projet de loi autorisant les juifs séfarades qui descendent de juifs expulsés de la péninsule ibérique, il y a plus de cinq cents ans, à obtenir la nationalité espagnole.

Le plan vise à redresser ce que le gouvernement espagnol appelle une "erreur historique" lorsque les juifs furent envoyés en exil à partir de 1492, forcés à se convertir au catholicisme et brûlés sur le bûcher pendant l'Inquisition.

Les juifs séfarades doivent avoir leur patrimoine examiné par la Fédération espagnole des communautés juives ou par des rabbins là où ils vivent.

Contrairement à une mesure similaire adoptée en 1924, la réforme permettra la double nationalité, permettant aux espagnols récents de conserver leur citoyenneté précédente.

Le projet de loi devrait passer facilement au Parlement d'Espagne.